

# STRUCTURE DES SERVICES CORPORATIFS VILLE DE MONTRÉAL

*Des changements favorisant une approche intégrée dans la livraison des services !*



## Janvier 2002

- € Naissance de la nouvelle Ville de Montréal
- € Création des services :
  - ✓ Corporatifs (services centraux) : activités pan-montréalaises
  - ✓ En arrondissements : services de proximité

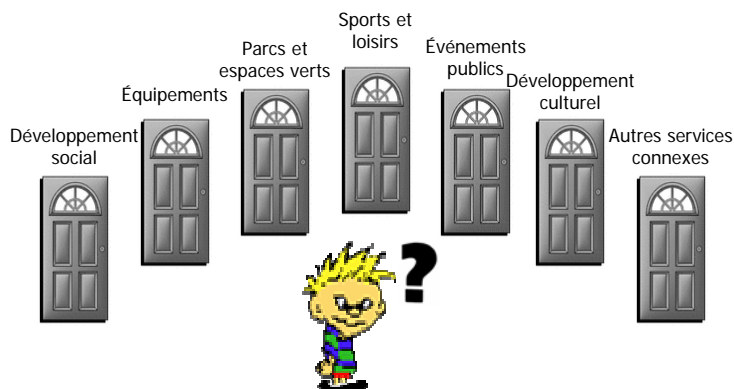
## Le défi

- € Créer une grande ville avec des arrondissements forts



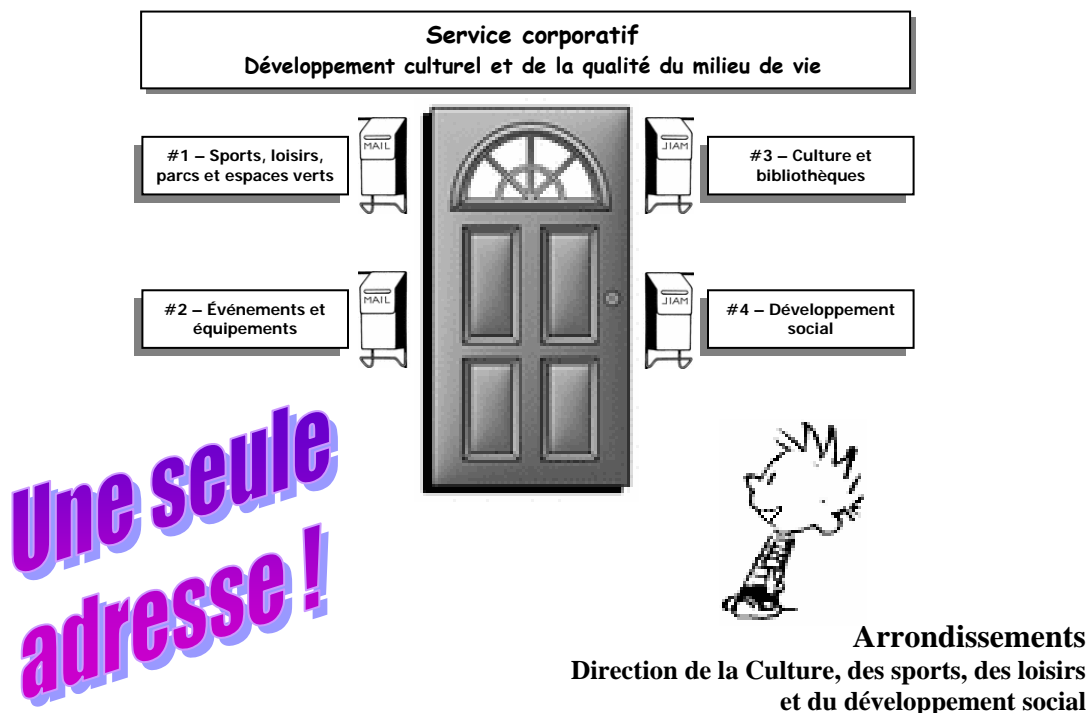
## Problématique

- € Le gestionnaire de l'offre de service en arrondissement doit interagir avec plusieurs intervenants des services corporatifs (qui n'interagissent pas nécessairement entre eux)



## Solution – Août 2003

- € Adoption d'un nouveau modèle organisationnel où le citoyen est au centre de l'administration. Un seul interlocuteur au Service corporatif pour une dimension de services aux citoyens.
- € Nouvelle structure des services corporatifs (voir organigramme)



## Une approche intégrée des services

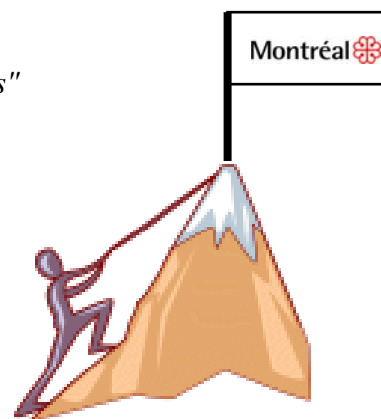


- ✓ Faciliter les liens de collaboration
- ✓ Assurer l'autonomie des arrondissements dans l'exercice de leurs responsabilités

## Les services corporatifs

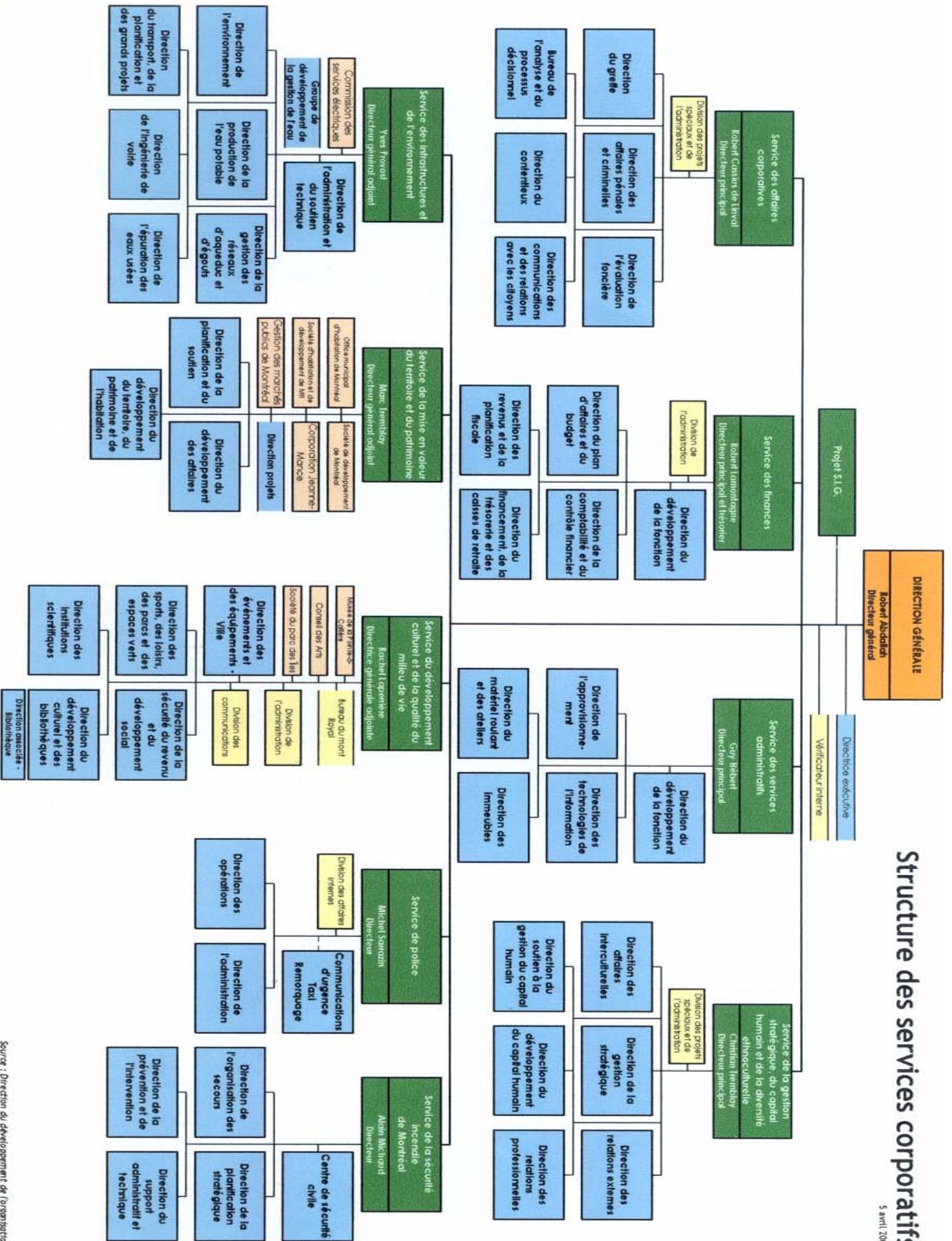
*"Créer des conditions favorables pour relever de nouveaux défis"*

- ∈ Orientations stratégiques (exemples) :
  - ✓ Veille stratégique
  - ✓ Politiques municipales
  - ✓ Réorganisation du sport à Montréal
- ∈ Activités pan-montréalaises (exemples) :
  - ✓ Soutien aux organismes pan-montréalais
  - ✓ Accueil de grands événements
- ∈ Expertise conseil (exemples) :
  - ✓ Mandats d'analyse pour les élus et les arrondissements



# Structure des services corporatifs

5 avril 2004



Direction générale  
 Direction - Niveau I  
 Direction - Niveau II  
 Niveau III  
 Paramunicipales ou organismes

Source : Direction du développement de l'organisation  
 Direction des ressources humaines  
 Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle